



REUNION CODIR du CAF GARLABAN

14/10/2025

Le Comité Directeur (CODIR) s'est réuni à Aubagne dans une salle de l'office municipal des sports.

Membres du CODIR présents :

Laurent Bruneau (Président)
Lydie Salzano (Trésorière)
Pierre Simon (Secrétaire)
Micheline Barataud
Herald Chevance
Romain Genoulaz
Pierre Germain
Fabienne Goupy
Basile Molard Serre

Début de la réunion : 20h00

Ordre du jour :

1. Etat des finances.....1
2. Trail de Pichauris.....2
3. Préparation de l'AG du 15/11.....3

1. Etat des finances

Le solde du compte activité au 14/10 est de 2336 Euros.

Il y a eu les premières rentrées d'argent liées au pass-sport pour les licences des jeunes. Lydie a demandé à la banque (et obtenu) le remboursement des frais de commission de 15 Euros qui ne correspondaient pas à une action connue.

Le solde du second compte dépasse un peu les 48.000 Euros. Ces sommes correspondent très largement aux inscriptions pour le trail de Pichauris.

Il y a encore un problème avec la banque qui n'a pas envoyé le code pour la CB.

Pour la prestation de la SNSM (service des secours), Lydie indique qu'on ne peut pas payer un prestataire sur un devis, mais sur une facture ou a défaut une commande. D'autre part

Réunion CODIR du CAF Garlaban du 14/10/2025



la prestation de la SNSM est annoncée à 5150 Euros, mais il y a un point peu clair : est-ce par jour ou bien pour la durée de la manifestation ?

Laurent indique qu'il les a contactés et ce montant correspond à la prestation totale.

2 . Trail de Pichauris

La préfecture nous demande la date et le nom de l'évènement.

Pierre G va demander à Eric R. pour savoir si on déclare le vendredi soir aussi.

Assurance : Lydie a commencé à remplir le dossier de demande de subventions mais il manque des informations - demande aussi à Odile et Philippe André. Eric a fait suivre à Thibaut et Solène.

Pierre G : 4 mairies n'ont pas encore répondu, dont Aubagne et la Destrousse (le tracé passe sur 50m sur la commune), Allauch, Roquevaire et l'ONF.

Pour les mairies de Mimet, Peypin, Cadolive, c'est OK.

Certains ont répondu sur l'adresse e-mail de Jean-Jacques (qui avait déjà fait une demande). Plusieurs demandes de subventions sont associées au contact de Jean-Jacques (mail et numéro de téléphone). Lydie précise qu'elle suit les dossiers.

Question sur les podiums pour les subventions : savoir s'il y a des podiums pour les subventions (lieu et heure) pour les élus.

Hérald : on a dépassé la centaine de bénévoles.

Herald travaille sur les plans et les panneaux de signalisation, les emplacements des parkings...

Des difficultés avec la mairie d'Allauch pour les parkings et les traces. Elle demande qu'on utilise uniquement des sentiers balisés.

Pierre G doit regrouper / déclarer toutes les plaques d'immatriculation des 4x4 pour les secours.

Il faudrait aussi acheter 6 extincteurs Eau + additif bio 6 litres et 1 CO2 2 litres ; nous allons privilégier la location pour éviter l'entretien annuel et le stockage.

Point de vigilance : à la suite du trail il faudra remplir un document de bilan et l'envoyer pour le suivi des subventions. A suivre de près, donc.

Remarque de Lydie : l'an dernier le bilan financier du trail était positif, mais ce n'était pas le cas l'année précédente.

Réunion CODIR du CAF Garlaban du 14/10/2025



3 . Préparation de l'AG du 15/11

Election du CODIR

Micheline, Pierre S, Lydie, Fabienne et Basile précisent qu'ils ne souhaitent pas démissionner du CODIR, comme évoqué précédemment. La question a provoqué des discussions mais il n'y a pas eu de vote. Laurent, Romain, expriment leur incompréhension devant le refus de démission collective, compte tenu du fait que cela a été tranché par le président actuel et annoncé aux adhérents.

Romain mentionne le vote lancé sur WhatsApp pour trancher sur la décision de décision collective après le compte rendu du dernier CODIR.

Micheline réfute ce vote en invoquant qu'il ne s'agissait que d'un sondage.

Laurent affiche le compte rendu du dernier CODIR faisant figurer la décision prise par le président de mettre fin aux débats en déclarant une démission collective du CODIR pour l'AG. Plusieurs membres du CODIR refusent donc a posteriori cette décision et déclarent vouloir conserver leur poste, estimant qu'il ne semblait pas opportun de s'y opposer plus tôt, que les statuts de l'association n'exigent pas une démission et qu'il n'y a aucune raison de "casser quelques chose qui marche".

Pierre G et Romain rappellent les circonstances de nomination du CODIR, nommé par Jean Jacques et validé en AG symboliquement et l'importance d'un vote pour que les adhérents puissent faire entendre leurs voix en direct, démocratiquement, l'argument est réfuté par les non démissionnaires qui invoquent le fait que les statuts de l'association ne nous y obligent pas et nous essayons justement de nous appuyer sur nos textes pour tenter d'améliorer les choses. D'autre part ce qui intéresse en priorité les adhérents ce sont les sorties et c'est sur ce point que nous devons nous concentrer et ne pas dépenser notre énergie sur des choses qui nous semblent secondaires. Les votes avec Jean-Jacques étaient ce qu'ils étaient "qui s' abstient ? qui vote contre ?" on est d'accord que ce n'est pas parfait démocratiquement mais ce n'est pas pour autant que le CODIR actuel n'est pas légitime. Nous estimons que notre légitimité viens de notre nomination au CODIR et aussi à notre travail réalisé pour le club, les adhérents, les activités, les sorties...

En conséquence, chacun s' est exprimé et reste sur ses positions (ne pas démissionner conformément aux statuts et finir le mandat encore pour 3 ans ou démissionner pour recommencer sur de nouvelles "bases").

Nous devrons adapter les statuts et le RI (règlement intérieur) en fonction des évolutions des statuts de la FFCAM nationale, régionale et départementale. Ce travail sera réalisé après l'AG.

Pour préparer les futures élections des membres du CODIR, nous avons plusieurs candidats déclarés, dont voici la liste :

Morgan Seston

Réunion CODIR du CAF Garlaban du 14/10/2025



Christophe Gardin
Lionel Thouvenin
Sebastien Lunetta
Simon Albertini
Candy Bellon
Elina Delord
Francoise Sibois

Cette liste est à compléter par les membres démissionnaires :

Romain Genoulaz
Pierre Germain
Herald Chevance
Marie Emmanuelle Thevenin

Laurent Bruneau ne se représente pas au CODIR pour des raisons professionnelles et familiales.

Nous visons la parité au sein du CODIR, donc 6 hommes et 6 femmes.
Les mandats, pour une durée de 3 ans, complèteront le CODIR actuel.

Action Pierre S : mail à chaque candidat pour sa "profession de foi" (10 lignes maxi + photo en option)
Question : Est-ce que parmi les candidats il y a des personnes qui envisagent de postuler au rôle de président.

Action Fabienne pour la fin du mois : mail de convocation à l'AG avec les professions de foi et la procédure d'élection.

A prévoir pour les élections :

- Imprimer la liste des adhérents à jour de cotisation pour émarger (les adhérents de 16 ans ou plus ont le droit de vote).
- Il faudra demander des assesseurs le jour même pour participer au dépouillement et au comptage des voix.
- Il faudra imprimer des bulletins de vote, avec la liste des candidats et une consigne pour rayer des noms. Actuellement 210 adhérents, on imagine environ 60 présents à l'AG. Avec 4 bulletins par page A4, si on en imprime 20 pages on aura 80 bulletins, ce qui devrait être suffisant.

Nos statuts interdisent le vote par procuration, mais le vote par correspondance est possible. Communiquer l'adresse de Catherine Lebbos pour les votes par correspondance.

Hommage à Jean-Jacques et 30 ans du club.

Idée : fusionner le moment "30 ans du club" avec un hommage à Jean-Jacques.

Réunion CODIR du CAF Garlaban du 14/10/2025



Faire ressortir les cotés positifs (applaudissements plutôt que minute de silence), prévoir un diaporama avec des photos anciennes et récentes.

Action Basile : créer un drive et une adresse e-mail pour collecter des photos et préparer un diaporama. Apporter un projecteur pour l'AG.

Pour les 30 ans, on a une proposition de polo blanc avec logo bleu 30 ans (coût : 13 Euros).

Action Lydie : diffuser l'information, prendre les commandes (demander les tailles + faire payer à la commande).

Les projets à venir

- Trail de Pichauris: Pierre G, Herald et Eric R.
- Octobre rose : malgré la demande de la mairie, le club ne pourra pas répondre présent (pour la montée au Garlaban comme prévu par Jean-Jacques) à cause du manque d'encadrants randonnée diplômés.
- Formation EPI à Aubagne : 17 personnes, avec Philippe André et Lydie.
- Trail séjour "traversée du parc du Mercantour" ou autres à définir - printemps, avec Pierre G.
- Séjour LPO ou weekend / rando avec jeunes /et ou adultes intéressés par la faune et la flore, avec Lydie et Candy.
- Week-end neige - Au Bonhomme de neige - 31 janvier et 1er février, avec Lydie.
- Un séjour raquettes est envisagé.
- Week-end à Moustier-Ste-Marie – du 14 au 17 mai - rando, escalade, avec Lydie.
- École d'aventure : canyon sec avec Lydie, Pierre, Aimie et Léo (Romain précise: attention le canyon doit être un canyon débutant, pas au-delà de V3 (C3-3-2 max)) pour les initiateurs, sinon besoin d'une autorisation spécifique du président CAF),
- École d'aventure : spéléologie avec Eric (moniteur spéléo), date à déterminer, avec Lydie et Pierre.
- Trail de Noël/Téléthon à Gémenos : Il faut réactiver l'association qui gère ce trail qui avait Jean-Jacques comme Président, mais on n'a personne pour le moment, et les délais sont trop courts pour le dépôt du dossier et les demandes d'autorisation.
⇒ On ne le fera donc pas cette année.
- 4 jeunes de l'école d'escalade vont commencer une formation pour devenir initiateur SAE, accompagnés par Lydie dans l'Ain (pas de dispo dans la région).
- Rando du dimanche avec Micheline.
- Escalade du lundi, avec Lydie.
- Escalade du mercredi (UNADEV) avec Lydie.
- Le projet Canyoning avec le Lycée ne sera pas reconduit cette année (Lydie et Jean-Jacques en 2024/2025).

Fin de la réunion : 22h00